

## Protocole sanitaire pour l'accueil des stagiaires dans les locaux de l'École du livre de jeunesse

« Ensemble, restons vigilants ! »

### Socle de règles en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2021



Conformément aux principes généraux de prévention en matière de protection de la santé et sécurité dans les lieux accueillant du public, la démarche mise en place dans chaque établissement doit conduire, par ordre de priorité :

- À éviter les risques d'exposition au virus
- À évaluer les risques qui ne peuvent être évités
- À privilégier les mesures de protection collective

*Les cursus de l'École du livre de jeunesse dans les locaux de son centre de formation reprennent en « présentiel ». Le présent protocole actualise et fixe le socle des règles en vigueur pour cette reprise afin de garantir les meilleures conditions sanitaires aux stagiaires comme aux formateurs et personnels de l'École du livre de jeunesse.*

**La présentation du *Pass sanitaire* n'est pas une condition à la participation aux journées et cursus de formation. Pour autant, les membres de l'équipe du Salon et de son École du livre de jeunesse en sont toutes et tous détenteurs.**

**Le présent protocole s'applique donc aux stagiaires accueillis dans nos locaux qu'ils soient en situation -ou pas- de présenter des attestations de parcours vaccinal (*Pass sanitaire*) ou de test négatif, dans une logique de prévention et d'égalité de traitement des personnes.**

#### **Accueil du public**

L'accueil est aménagé pour éviter toute file d'attente.

Les personnels en charge de l'accueil des stagiaires sont dotés de masque. Un flacon de solution hydro-alcoolique est à la disposition du public au niveau de la banque d'accueil. Son usage est obligatoire à l'entrée.

#### **Occupation et aération régulière de la salle de formation**

Le nombre de stagiaires accueilli est volontairement maintenu à un seuil limité. Cette jauge réduite permet d'aménager la salle de formation de manière à garantir la « distanciation » recommandée (1 mètre en frontal et, rapportés à la surface totale de la salle, 4 m<sup>2</sup> par personne). Les pauses pour aération/ventilation sont multipliées.

Le nécessaire respect des consignes de distanciation et de port du masque (Cf. ci-après) est rappelé à tous les stagiaires au commencement de la formation.

## Port du masque

L'installation de la salle garantit, par une distance suffisante, la protection des participants. Le port du masque n'est donc obligatoire que lors de votre arrivée et de vos déplacements. Il n'est pas imposé aux stagiaires **une fois qu'ils sont installés à la place qui leur est affectée pour la formation.**

Toutefois, il est évidemment loisible aux formateurs comme aux stagiaires, d'en porter un en permanence (prévoir alors d'en disposer pour en changer en temps utile).

## Nettoyage de la salle de formation et des sanitaires

Notre prestataire utilise des produits détergents virucides (produits répondant à la norme EN 14476) et des consignes particulières sont données pour le nettoyage de la salle de formation et des toilettes. Des produits de nettoyage virucide et du gel hydro-alcoolique sont disponibles sur toutes les tables et au niveau des sanitaires.

## Gestion des pauses et temps de repas

L'accueil convivialité autour d'un café ou d'un thé reste malheureusement suspendu. Seule une fontaine à eau (avec verre carton recyclable et jetable) est à disposition dans la salle de formation. Elle doit être utilisée en respectant la distanciation de rigueur et en portant le masque pour s'y rendre.

La préconisation pour les repas lors de la pause méridienne est qu'ils soient pris à l'extérieur. Plus d'une dizaine d'offres de restauration existe à proximité immédiate du centre de formation, dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

## Poubelle dédiée aux déchets sensibles

Une poubelle à pédale (sans contact manuel) dédiée aux masques ou mouchoirs usagés est installée à l'une des extrémités de la salle de formation.

### **IMPORTANT : repérage et traitement des cas de COVID-19**

En cas de symptômes, de contact avec une personne contaminée ou suspicion de contamination COVID-19, **le stagiaire doit impérativement prévenir le secrétariat de l'École du Livre Jeunesse et ne pas se présenter à la formation.**<sup>1</sup>

- Pour rappel : [formation@slpj.fr](mailto:formation@slpj.fr) /// Tél. 01 55 86 86 66.

*Ces mesures pour la sécurité sanitaire des stagiaires et des formateurs de l'École du livre de jeunesse sont susceptibles d'évoluer en fonction des consignes que les Autorités habilitées communiqueront au fil de l'évolution de la pandémie.*

**Ci-après, rappel des gestes barrière et des numéros d'urgence et d'information utiles**

---

<sup>1</sup> Une procédure de remboursement ou de report pourra ensuite être étudiée dans ce cas précis.

# SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



**En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



## Numéros utiles

- Le numéro du SAMU : 15
- Le numéro d'information du gouvernement : 0 800 130 000 (appel gratuit)